

## eID

Fin 2004, le gouvernement de l'époque décidait de remplacer les anciennes cartes d'identité, qu'on appelait 'cartes IDOC', par de nouvelles cartes munies d'une puce : l'eID était née. En l'espace de cinq ans, tous les citoyens belges âgés de plus de 12 ans devaient disposer d'une carte d'identité électronique. En septembre 2009, la généralisation de l'eID s'est terminée avec succès. Dans l'intervalle, on a entamé le remplacement des premières eID.

La majorité des Belges disposant désormais d'une eID, il était grand temps de la promouvoir, en mettant plus particulièrement l'accent sur ses nombreuses applications. Dès le printemps 2009, le eID Roadshow a parcouru le pays : un bus 'eID', pour faire la démonstration des différentes applications, et un 'community-event', destiné à familiariser le public, de manière interactive, avec l'eID. Des centaines de personnes ont assisté aux sessions d'information.



En 2009, la famille des cartes s'est agrandie. Après l'eID et la carte pour étrangers, la Kids-ID a été présentée en mars 2009 par le Ministre De Padt. La Kids-ID est un document de voyage sécurisé pour les enfants de moins de 12 ans. Elle offre de nombreux avantages : les enfants peuvent chatter en toute sécurité au moyen de leur carte, ils peuvent l'utiliser comme carte de membre à la bibliothèque, etc. Ce qui distingue en outre cette carte de toutes les autres, c'est le système de cascade téléphonique. Au verso de la carte figure un numéro de téléphone. Lorsqu'une personne compose ce numéro et introduit le numéro national de l'enfant, un système s'active automatiquement et la met en communication avec les personnes dont le numéro a été configuré préalablement par les parents.

Une autre nouveauté en 2009 : l'eID pour les Belges à l'étranger. Désormais, les Belges qui séjournent à l'étranger peuvent eux aussi disposer d'une carte d'identité électronique. Le 4 juin, les premières cartes ont été délivrées par le consulat de Lille. En 2010, les autres consulats seront également équipés du matériel nécessaire à la délivrance d'eID.

Enfin, 2009 a aussi été la première année complète où toutes les communes belges ont délivré des cartes d'identité pour étrangers. Fin 2009, pas moins de 494 642 étrangers disposaient déjà d'une carte électronique.